**THEMA’S VAN MONDELING – 2016 -6 VWO**

**Activité 5**

**Suppression du ‘Mademoiselle’des documents administratifs.**

En septembre dernier, ‘Osez le féminisme et Chiennes de garde’avaient lancé une campagne intitulée ‘Mademoiselle, la case en trop’.

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, avait demandé au Premier ministre en novembre, au nom de l’égalité, de faire disparaître des documents administratifs ‘Mademoiselle’ au profit du seul ‘Madame’.

Une circulaire du Premier ministre, datée du 21 février dernier, préconise la suppression de la case ‘Mademoiselle’de tous les formulaires administratifs.

Comme il est rappelé dans le texte, il s’agit de réaffirmer la demande faite aux administrations, en 1967 en en 1974, de ne pas recourir à l’emploi de certaines formules que ne sauraient constituer un ‘élément de l’état civil des intéressées’.

Les services administratifs doivent désormais suivre les indications suivantes:

**Termes inappropriés Termes à privilégier**

Mademoiselle Madame

Nom de jeune fille: dans la mesure où Nom de famille

il est possible désormais à un homme marié nom d’usage

de prendre le nom de son épouse.

Nom patronymique Nom famille, comme préconisé par la loi du 4 mars 2002

Nom d’époux ou nom d’épouse Nom d’usage

Parce que cette terminologie omet la

Situation des personnes divorcées ou veuves.

*CLE INTERNATIONAL – ABC DELF – B1.*

**Activité 6**

**Les pâtes de 16 h 48 mn**

Les dates de péremption sont un casse-tête. C’est bien beau d’écrire sur l’emballage qu’il faut manger ces petits pois ‘de préférence’avant juin 2013 ou décembre 2014, mais qu’est-ce qui se passe si on les mange après? Qu’est-ce qu’on risque? On se dit qu’il y a forcément de la marge. Mais une marge de combien? Le casse-tête vire au cas de conscience avec les ‘pâtes d’Alsace’, de la marque Carrefour, que je viens d’acheter. Voici, en effet, ce que dit l’emballage: ‘*À consommer de préférence avant le 12/05/14 à 16h48 mn’*. Difficile, on en conviendra, de faire plus précis. À 16h49, le 12/05/14, c’est cuit: les pâtes sont immangeables. Danger de mort! Je m’imagine, le 12 mai 2014, tenant mon paquet de pâtes d’Alsace au-dessus de ma casserole d’eau qui chauffe. Étant donné que, toujours selon l’emballage, le temps de cuisson est de 9 minutes, je dois impérativement juter mes pâtes dans l’eau bouillante avant 16h40. Si, par malheur, l’eau met plus de temps à bouillir et que, par conséquent, je n’y jette mes pâtes qu’à 16h41, c’est foutu. Adieu les pâtes, adieu la vie, adieu l’amour.

 Alain Rémond, La Croix, 27 octobre 2011.

*CLE INTERNATIONAL – ABC DELF – B1.*

**Activité 9**

**Cinq fruits et légumes par jour: 73% des Français ne le font pas**

Le message passe en boucle depuis plusieurs années mais rien n’y fait, ça ne rentre pas. Contrairement aux recommandations des autorités de santé, une grande majorité de Français ne consomme pas 5 fruit et légumes par jours. Après avoir étudié le régime alimentaire de 1 222 foyers soit 2 560 personnes pendant une semaine, le centre de recherche pour l’étude et l’observation des conditions de vie (Crédoc) affirme que 73% des sondés ne respectent pas ces recommandations. Seuls 27% des Français sont ainsi classés comme ‘grands consommateurs’de fruits et légumes et en mangent au moins 5 par jour.

*CLE INTERNATIONAL – ABC DELF – B1.*

**Activité 12**

**Note de Synthèse - SÉNAT**

**En France, l’inscription sur les listes électorales est obligatoire, mais le vote ne l’est pas.**

En effet, l’obligation de voter s’applique uniquement pour les élections sénatoriales, les grands électeurs qui s’abstiennent sans raison valable étant condamné au paiement d’une amende de 4,57 euros. Face à la montée du taux d’abstention, plusieurs parlementaires appartenant aussi bien à la majorité qu’à l’opposition ont, au cours des derniers mois, déposé des propositions de loi tendant à rendre le vote obligatoire.

<http://www.senat.fr>

*CLE INTERNATIONAL – ABC DELF – B1.*

**Activité 13**

**Facebook, twitter, Linkedin, myspace…**

Peut-on encore s’en passer? Est-il indispensable d’être membre d’un ou plusieurs réseau(x)

social/aux? Si oui, lequel de préférence? En 3 minutes environ, donnez votre avis sur la question.

*CLE INTERNATIONAL – ABC DELF – B1.*

**Activité 14**

Commerce de proximité ou grande surface? Avec la crise et l’augmentation du prix des carburants, les consommateurs s’interrogent de plus en plus sur la réalité des avantages à faire ses courses dans des grandes surfaces.

*CLE INTERNATIONAL – ABC DELF – B1.*

**Activité 15**

‘Un dîner parfait’, ‘Master Chef’, ‘Top Chef’, les programmes télé proposent des émissions culinaires à toutes les sauces.

*CLE INTERNATIONAL – ABC DELF – B1.*